

Communauté
d'agglomération de La
Rochelle

Accord - Cadre :
Mission d'assistance
sur le volet
environnemental du
PLUIDH lors de ses
évolutions et autres
études
environnementales
pré-opérationnelles

MS1 : Note d'enjeux dans le
cadre de l'extension et la
reconfiguration de la sirene
sur la commune de La
Rochelle (17)



biotope

Information sur le document

Citation recommandée	Biotope, 2026 – MS1 : Note d'enjeux dans le cadre de l'extension et la reconfiguration de la sirene sur la commune de La Rochelle (17) - Accord - Cadre : Mission d'assistance sur le volet environnemental du PLUIDH lors de ses évolutions et autres études environnementales pré-opérationnelles - MS1 - Communauté d'agglomération de La Rochelle - 20 p.		
Nom de fichier	MS1_Extension_SIRENE_note_enjeux		
N° de contrat	DEV250300663_1		
Maître d'ouvrage	Communauté d'Agglomération de La Rochelle 6 rue Saint-Michel - CS 41287 17 086 La Rochelle CEDEX 02		
Interlocuteur	PROUST-BARRIER Aurore <i>Chef de projet service patrimoine</i>	Contact : 05.46.30.35.70 aurore.proust-barriere@agglo-larochelle.fr	
Biotope, Responsable du projet	Magali BICHAREL (MBI) <i>Directrice d'études</i>	Contact : 02 40 05 32 33 mbicharel@biotope.fr	
Biotope, Contrôleur qualité	Magali BICHAREL (MBI) <i>Directrice d'études</i>	Contact : 02 40 05 32 33 mbicharel@biotope.fr	
Version1	Rédacteur : GMI – 09/07/2026 MBI -	Contrôle qualité : MBI –	Création du document

Biotope est signataire de la « [Charte d'Engagement des Bureaux d'Études dans le domaine de l'évaluation environnementale](#) ».

Sauf mention contraire explicite, toutes les photos du rapport ont été prises sur site par le personnel de Biotope dans le cadre des prospections de terrain.

Sommaire

1	Aspects méthodologiques	5
1.1	Aspects méthodologiques	5
1.1.1	Équipe de travail	5
1.1.2	Méthodes d'acquisition des données	5
2	Présentation du projet	6
3	Contexte écologique du projet	10
3.1	Flore et végétations	11
3.2	Avifaune	12
3.2.1	Analyse bibliographique	12
3.2.2	Observation <i>in situ</i>	12
3.3	Chiroptères	15
3.3.1	Analyse bibliographique	15
3.3.2	Observation <i>in situ</i>	15
3.4	Reptiles	15
3.4.1	Analyse bibliographique	15
3.4.2	Observation <i>in situ</i>	15
3.5	Autres faunes	16
3.5.1	Observation <i>in situ</i>	16
3.6	Zone humide	16
4	Synthèse des sensibilités du site vis-à-vis du projet	17
5	Index des tableaux, cartes et figures	19

Préambule

Ce document a pour objet de présenter les enjeux faune/Flore et zones humide identifiés aux abords du projet d'extension du site de la SIRENE.

Situé au niveau du port de La Rochelle, le site de la SIRENE est une salle de concert, localisée dans le quartier de la Pallice, au niveau du Port.



1 Aspects méthodologiques

1.1 Aspects méthodologiques

1.1.1 Équipe de travail

Tableau 1 : Équipe projet

	Magali BICHAREL Directrice d'études Environnementaliste 20 années d'expérience en dont 15 en évaluation des plans et programmes	Magali BICHAREL, titulaire d'un DESS « Environnement et développement durable », a rejoint Biotope il y a 15 ans en tant que chef de projet environnementaliste. Spécialisée depuis 20 ans dans les dossiers institutionnels, stratégiques et réglementaires, elle intervient principalement dans l'approche environnementale des projets d'aménagement, documents d'urbanisme (PLU, PLUi, SCoT) et ponctuellement les études réglementaires type études d'impact. Magali a piloté depuis 2015 l'ensemble des marchés Biotope réalisés avec le service études urbaines de la communauté d'Agglomération de la Rochelle. Magali est coordinatrice nationale du pôle urbanisme interne à Biotope. Rédaction du rapport
	Gaëtan MINEAU Chef de projet, chargé d'études, ornithologue, mammologue, herpétologue, entomologiste. Bac+3, 10 années d'expérience	Fauniste pluridisciplinaire il est spécialisé sur les groupes des chauves-souris et des oiseaux. Il est doté d'une double licence en « Biologie des organismes et des populations » à l'université des sciences et technologies de Lille et « Environnement et Développement Durable » à l'UFR des sciences exactes et naturelles de Reims et dispose de 8 ans d'expérience en bureau d'études. Il peut réaliser les collectes et traitements de données dans le cadre d'étude sur différents groupes faunistiques. Il est amené à utiliser de nombreux protocoles nationaux comme les IPA, STOC, SHOC, POPReptile, STERF, STELI, ... Il est formé en traitement acoustique des chiroptères et des oiseaux, et il est également formé dans l'analyse d'image de suivis ornithologiques digitaux. Gaëtan a réalisé l'inventaire terrain

1.1.2 Méthodes d'acquisition des données

1.1.2.1 Prospections de terrain et effort d'inventaire

Tableau 2 : Date et conditions des prospections de terrain

Dates des inventaires	Commentaires
Inventaire (1 passage dédié)	
19/06/2026	Bonnes conditions. Température 25°C, .

Données issues de la station La Rochelle Aéroport.

1.1.2.1.1. Difficultés rencontrées

Aucune difficulté n'est à signaler

2 Présentation du projet

Situé sur la commune de La Rochelle, le projet d'extension et de reconfiguration vise à requalifier l'insertion du bâtiment à l'échelle de sa parcelle et, plus largement, son articulation avec le quartier portuaire de la Pallice.



Figure 1 : Localisation du projet

Aujourd'hui, le secteur portuaire se caractérise par une dominante fortement minérale. Fermé au public, cet ensemble génère une discontinuité nette dans le tissu urbain.

L'ensemble de la zone d'étude est artificialisé comme le montre les photos ci-après :



Figure 2 : Photos de l'aire d'étude

Dans ce contexte, le projet de la Sirène introduit une nouvelle possibilité d'ouverture vers le port par l'aménagement d'un quai haut conçu comme un promontoire. Ce dispositif permet d'accueillir et de regrouper les publics à distance des flux logistiques et techniques situés en contrebas. Le projet prévoit une re végétalisations du site :



Figure 3 : Aménagements projetés (APD, Atelier Roberta 2026)



Figure 4 : Plan masse (extrait APD, atelier Roberta 2026)

Les platanes existants, conservés conformément aux prescriptions du PLU, ainsi que le talus végétalisé, constituent une armature paysagère et fonctionnelle sur laquelle s'appuie le projet.

Le projet vise également à revégétaliser l'espace et la mise en place de gîtes artificiels pour la faune (hibernaculum et nichoirs dans les jardins au sud, permettront d'accueillir davantage de faune.

Pour finir pour permettre le déplacement des espèces les clôtures seront perméables à la petite faune.



Hibernaculum et abris pour la faune



Ouverture dans les clôtures

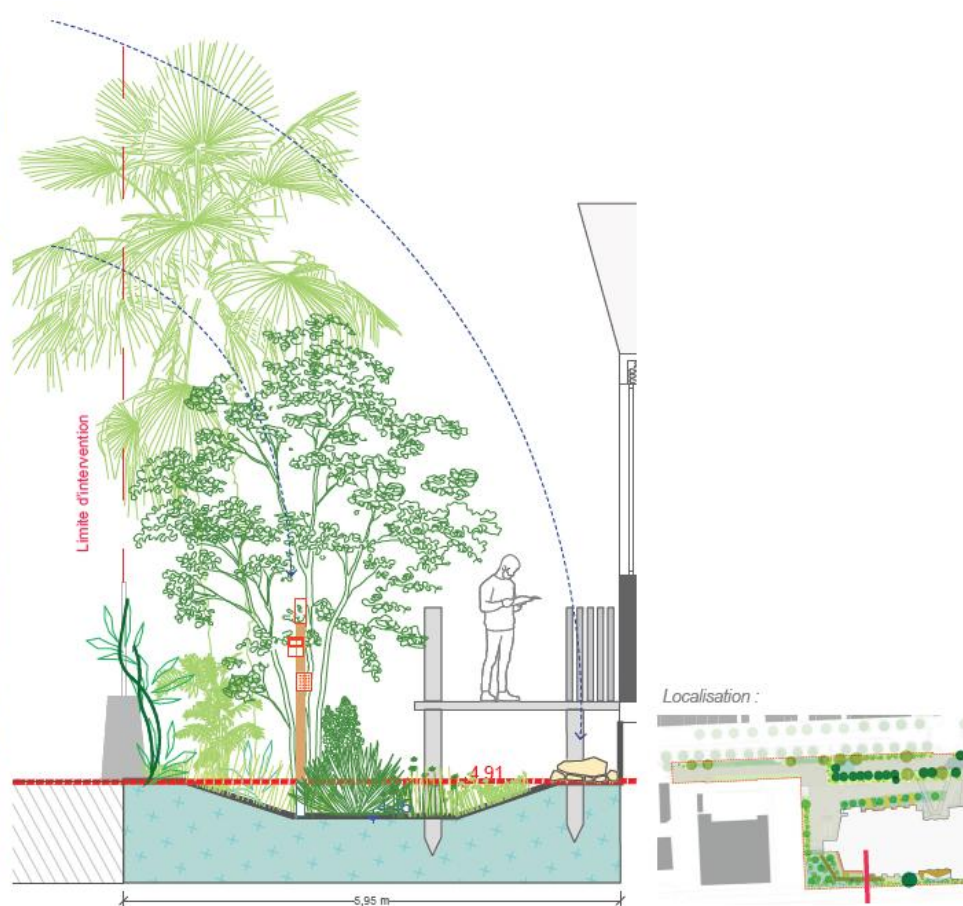
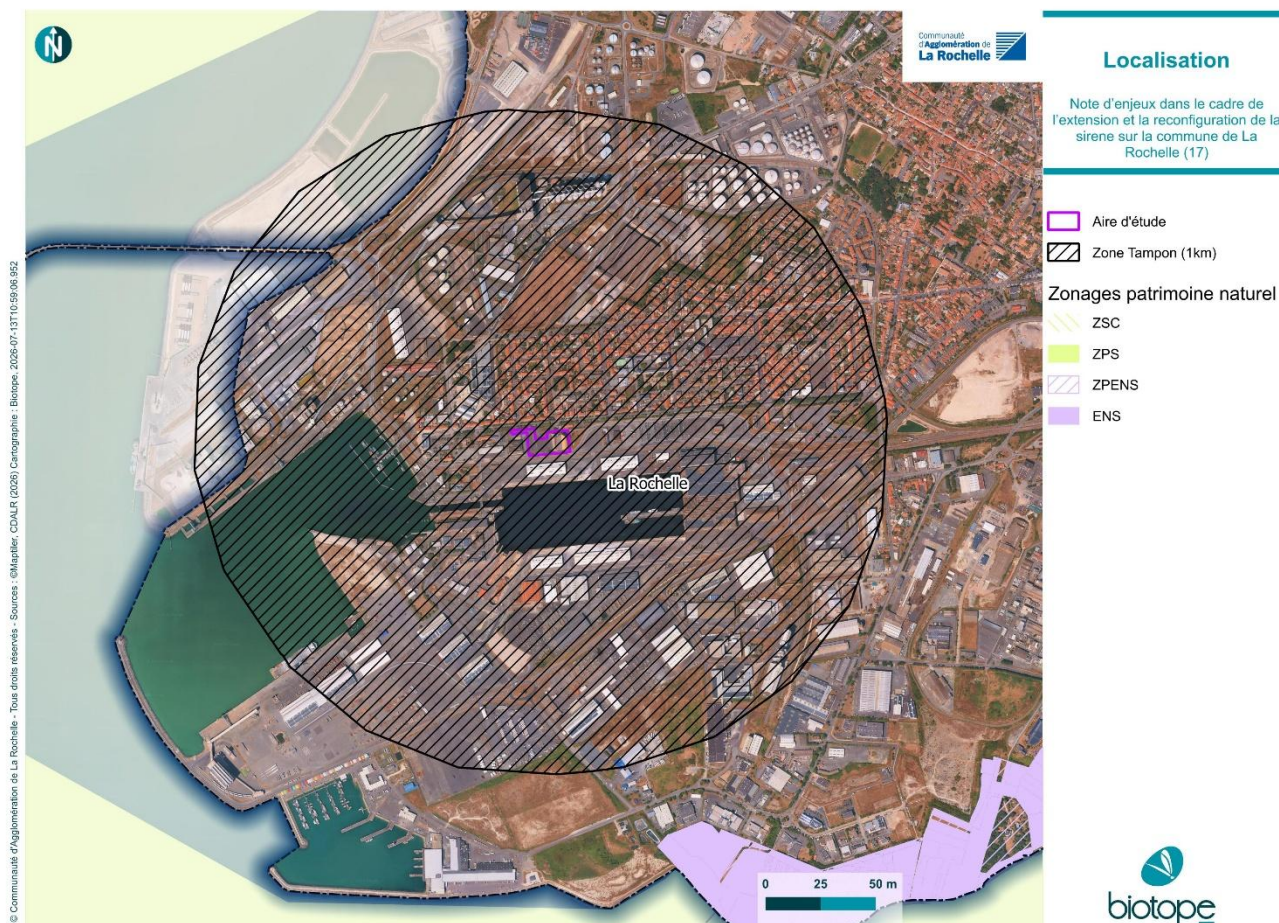


Figure 5 : Aménagements pour la faune (extrait APD, Atelier Roberta 2026)

3 Contexte écologique du projet

Le projet n'intersecte aucun zonage du patrimoine naturel dans un rayon d'un kilomètre autour de l'aire d'étude.



Carte 1 : Zonages du patrimoine naturel autour du projet

Le projet n'intersecte aucun zonage associé au patrimoine naturel

3.1 Flore et végétations

D'après la consultation des données de l'observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle – Aquitaine (juin 2026), aucun taxon végétal protégés ou patrimonial n'est recensé sur le périmètre d'étude.

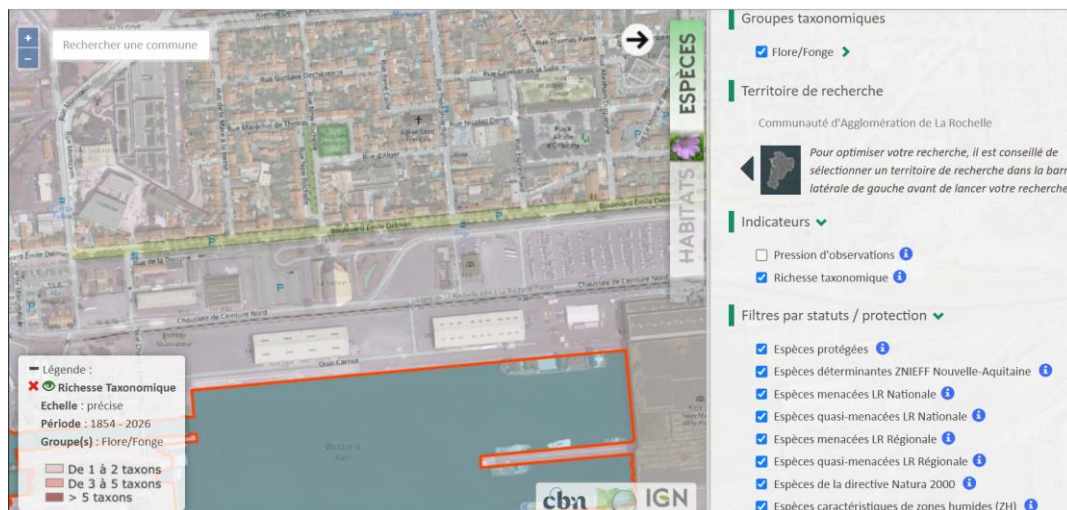
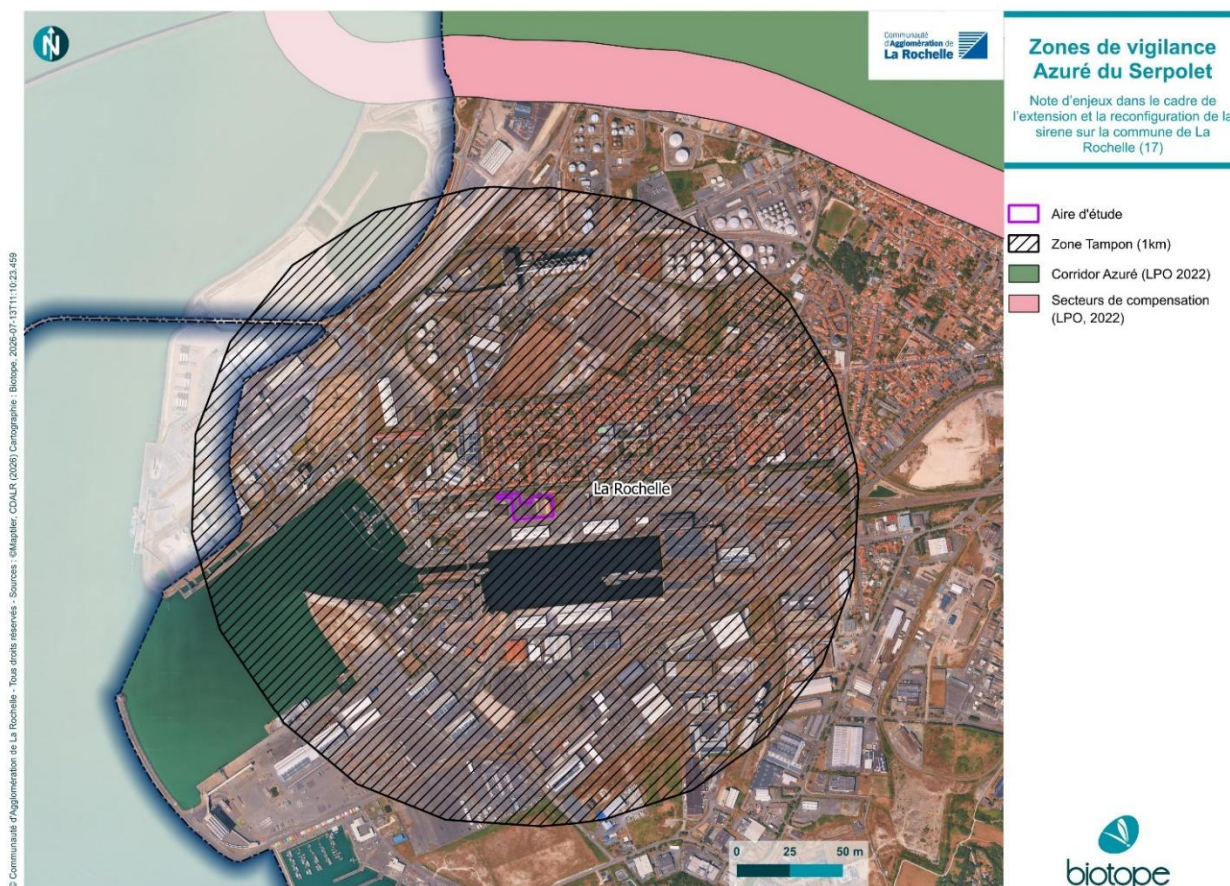


Figure 6 : Extrait de l'OBV (CBN, 2026)

Le site d'étude se localise également hors des zones de vigilance vis-à-vis de l'Azuré du Serpolet, espèce d'intérêt patrimonial fort sur le secteur.



Carte 2 : Projet et zone de vigilance de l'Azuré du Serpolet

Le site étant artificialisé aucun habitat naturel n'est présent.

Aucun taxon végétal protégé ou patrimonial n'est présent sur le site.

3.2 Avifaune

3.2.1 Analyse bibliographique

L'analyse se base sur les données récentes (moins de 10 ans) issues des fiches ZNIEFF autour de l'aire d'étude immédiate et la consultation des données communales de La Rochelle sur les sites internet de l'Observatoire Fauna et de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN).

Les données LPO de suivi des Busards et de l'Oedicnème criard ont également été consultées.

Ce sont *a minima* 228 espèces d'oiseaux qui ont été répertoriées au sein de la commune, dont la grande majorité sont protégées et certaines ont un statut de conservation défavorable.

Aux vues du contexte de l'aire d'étude détaillé dans le chapitre précédant, la grande majorité des espèces issues de cette analyse bibliographique ne sont pas attendue sur le site du projet.

Seuls quelques espèces communes de passereaux, de corvidés et de la colombidés liées aux activités humaines, dites anthropophile, peuvent être attendu. Comme par exemple, le Moineau domestique, la Pie bavarde et le Rougequeue noir.

3.2.2 Observation *in situ*

Les inventaires ont permis d'observer neuf espèces d'oiseaux dont quatre sont protégées à l'échelle nationale et deux sont considérées comme menacées sur les listes rouges nationale et/ou régionale.

Espèces protégées et/ou menacées (*)	Espèces non protégées
- Chardonneret élégant* <i>Carduelis carduelis</i> ;	- Pigeon domestique <i>Columba livia</i> ;
- Martinet noir <i>Apus apus</i> ;	- Pigeon ramier <i>Columba palumbus</i> ;
- Moineau domestique* <i>Passer domesticus</i> ;	- Pie bavarde <i>Pica pica</i> ;
- Rougequeue noir <i>Phoenicurus ochruros</i> .	- Tourterelle turque <i>Streptopelia decaocto</i> ;
	- Etourneau sansonnet <i>Sturnus vulgaris</i> .

Le **Chardonneret élégant** est un passereau protégé à l'échelle nationale et considéré comme menacé sur la liste rouge nationale (VU : espèce vulnérable) et sur la liste régionale (NT : espèce quasi-menacée).

Sur le site, **un couple semble se reproduire dans le pin parasol situé au sud des bâtiments et parking.**

Le Martinet noir est une espèce protégée à l'échelle nationale. Sur le site, des individus ont été vus uniquement en transit au-dessus du site.

Aucun habitat ne semble favorable à cette espèce sur site.



Figure 7 : Pin Parasol accueillent un couple de Chardonneret (Biotope, 2026)

Le Moineau domestique est un passereau protégé à l'échelle nationale et considéré comme quasi-menacé (NT) sur la liste rouge régionale. Sur site, plusieurs individus ont été observés en transit mais **aucun site de reproduction n'a été identifié**. Seul le bâtiment principal de la Sirene semble favorable à leur reproduction entre la toiture et la toile tendue.

Le Rougequeue noir est un passereau protégé à l'échelle nationale. Sur site, **un couple semble présent au niveau du bâtiment principal** sans que le nid ait pu être localisé précisément, il est probablement présent entre la toiture et la toile tendue.



Un platane présentant une cavité est présent au nord des parking, il peut être intéressant pour d'autres espèces.

Figure 8 : Platane favorable aux oiseaux cavernicoles (Biotope, 2026)

Pour les autres espèces non protégées, le Pigeon domestique, le Pigeon ramier, la Tourterelle turque et l'Etourneau sansonnet se reproduisent sur le bâtiment principal au niveau des charpentes métalliques.



Chardonneret élégant – Photo prise hors site



Moineau domestique – Photo prise hors site

Aucun site de reproduction n'a été constaté au niveau du bâtiment. Cependant un couple se reproduit dans le Pin parasol au nord du site. Ce pin est préservé ou PLU et maintenu dans le projet.

Même si aucun nid n'a été observé, les moineaux et les rouges queues fréquentent le site en période de reproduction.

Afin d'éviter toute incidence, les travaux de démolition seront réalisés hors de la période de nidification (aucuns travaux entre mars et juillet). De plus des nichoirs sont prévus dans l'APD, ils devront cibler principalement les moineaux et les Rougequeues noir. Pour finir, le pin Parasols devra être protégé lors des travaux (cf fiche 9 de l'OAP Paysage et Trame verte et bleue du PLUi



3.3 Chiroptères

3.3.1 Analyse bibliographique

Les données récentes (moins de 10 ans) issues des fiches ZNIEFF autour de l'aire d'étude immédiate et la consultation des données communales de La Rochelle sur les sites internet de l'Observatoire Fauna et de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) montrent que ce sont *a minima* 13 espèces de chiroptère qui ont été répertoriées au sein de la commune, dont l'entièreté est protégée et certaines présentent un statut de conservation défavorable. Aux vues du contexte de l'aire d'étude détaillé dans le chapitre précédant, seules les espèces liées aux activités humaines, dites anthropophiles, sont attendues sur le site du projet. Comme par exemple, la Pipistrelle commune ou l'Oreillard gris.

3.3.2 Observation *in situ*

Aucune espèce ni trace de présence de chauve-souris n'a été observé lors de l'inventaire des différents bâtiments.

Les deux bâtiments ne semblent pas favorables à l'accueil de chauve-souris.

Les bâtiments ne sont pas favorables au Chiroptères, le reste du site fortement artificialisé et les bâtiments présentent un enjeu négligeable pour les Chauves-souris.

3.4 Reptiles

3.4.1 Analyse bibliographique

Les données récentes (moins de 10 ans) issues des fiches ZNIEFF autour de l'aire d'étude immédiate et la consultation des données communales de La Rochelle sur les sites internet de l'Observatoire Fauna et de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) ont montré que ce sont *a minima* 8 espèces de reptiles qui ont été répertoriées au sein de la commune, dont l'entièreté est protégée et certaines ont un statut de conservation défavorable. Aux vues du contexte de l'aire d'étude détaillé dans le chapitre précédant, la grande majorité des espèces issues de cette analyse bibliographique ne sont pas attendue sur le site du projet. Seuls quelques espèces communes liées aux activités humaines dites anthropophile, peuvent être attendu. Comme par exemple, le Léopard des murailles et la Tarente de Mauritanie.

3.4.2 Observation *in situ*

Plusieurs individus de Léopard des murailles ont été observé au niveau du mur d'enceinte nord du parking et au niveau de la friche présente dans la boucle d'accès au bâtiment.

Le Léopard des murailles est une espèce protégée à l'échelle nationale mais extrêmement commune.



Les enjeux associés à la présence de reptiles sont considérés comme faibles.

3.5 Autres faunes

3.5.1 Observation *in situ*

Trois espèces de papillon commun ont été observé sur site.

- Belle-Dame *Vanessa cardui* ;
- Piéride du Navet *Pieris napi* ;
- Tircis *Pararge aegeria*.

3.6 Zone humide

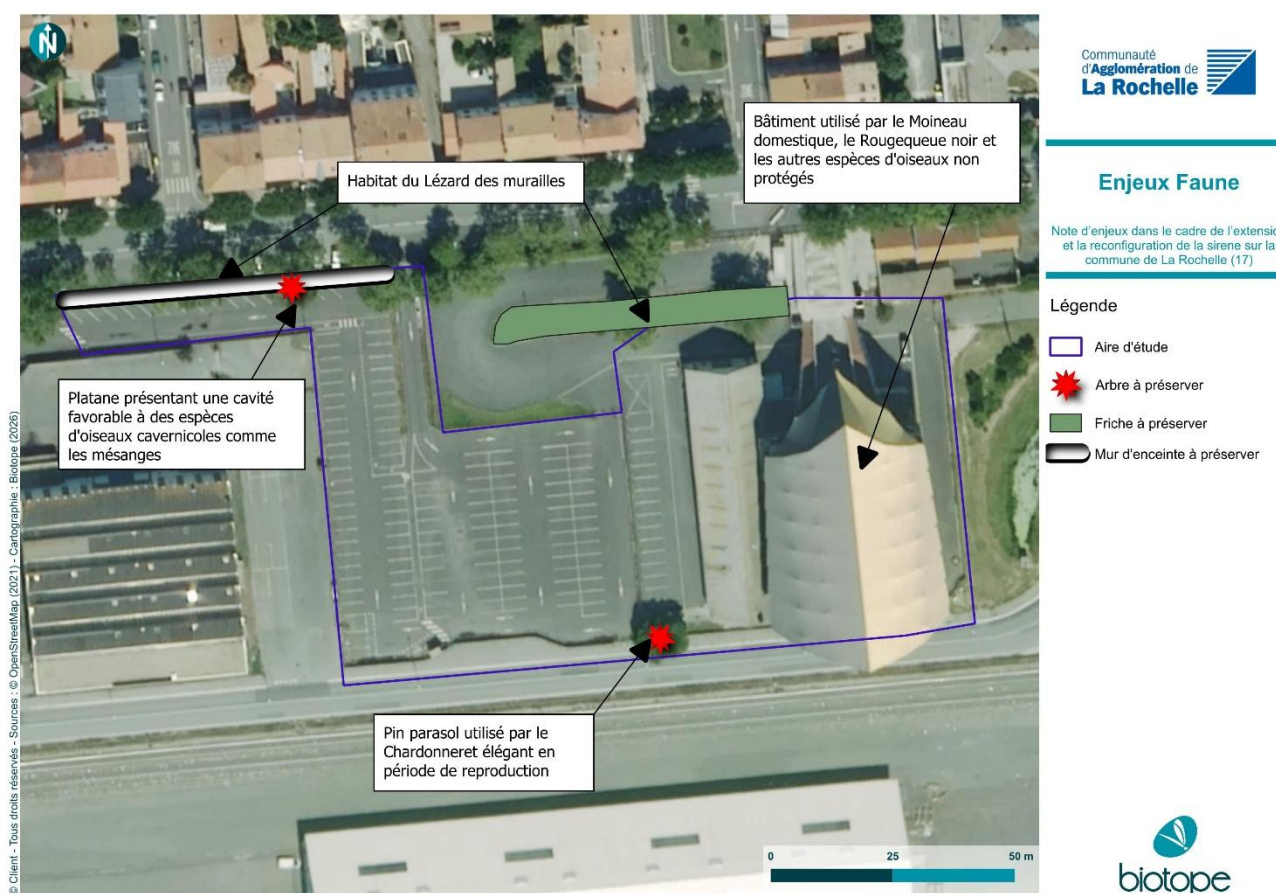
Au regard du contexte fortement artificialisé du site, l'enjeu zone humide est nul.

4 Synthèse des sensibilités du site vis-à-vis du projet

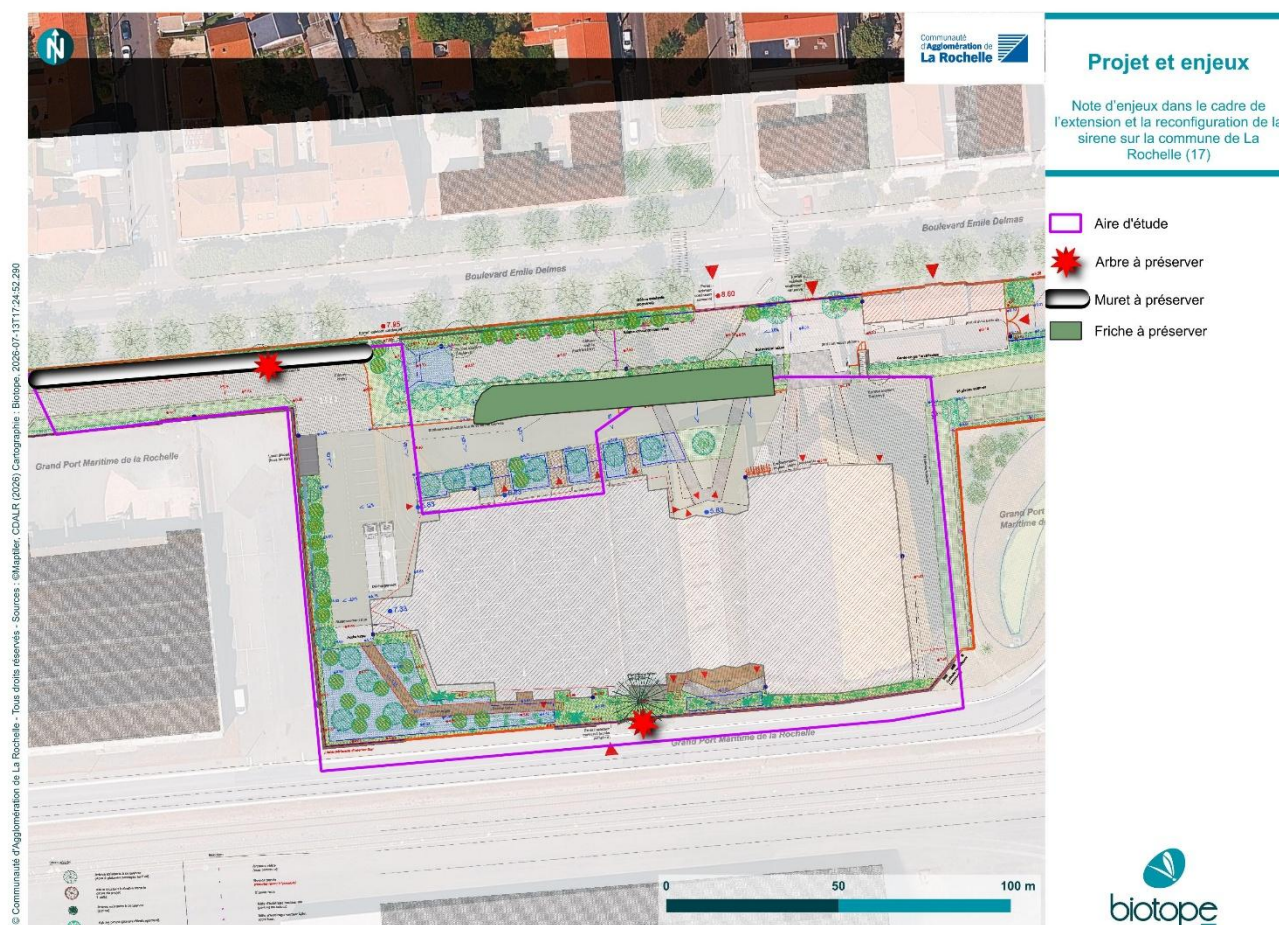
Aucun site de reproduction n'a été constaté au niveau du bâtiment. Sur la zone d'étude, neuf espèces d'oiseaux ont été observées dont quatre protégées à l'échelle nationale et deux considérées comme menacées à l'échelle nationale et/ou régionale (cf. p14).

Les bâtiments ne sont pas favorables aux Chiroptères et le reste du site fortement artificialisé présentent un enjeu négligeable pour les Chauves-souris. Aucun individu ni trace de présence n'ont été relevé lors des inventaires (cf. p15).

Également une espèce de reptile protégée est présente sur site au niveau du mur d'enceinte nord et de l'espace en friche qui seront à conserver (cf. p15).



Carte 3 : Enjeux Faune sur le site



Carte 4 : Projet et enjeux Faune

Au regard du contexte fortement artificialisé et du projet, le site présente des enjeux :

- flore considérés comme négligeables ;
- faune considérés comme faibles ;
- zone humide considérés comme nuls.

Afin de limiter les incidences et d'améliorer la qualité du site, le projet prévoit :

- La végétalisation du site ;
- La préservation du Platane présentant des cavités et du Pin Parasol accueillant un coule de Chardonneret Elegans (cf. carte 4) ;
- La préservation du muret favorable aux lézards des murailles (cf. carte 4) ;
- La mise en place de nichoirs pour l'Avifaune ;
- La mise en place d'hibernaculum pour les Reptiles.

Deux mesures d'évitement calendaires doivent être prises en phase chantier :

- La protection stricte des arbres protégés en phase chantier (cf. carte 4).
- La démolition des bâtiments devra se faire hors de la période de nidification des Oiseaux (période de mars à juillet à exclure).

5 Index des tableaux, cartes et figures

Index des tableaux

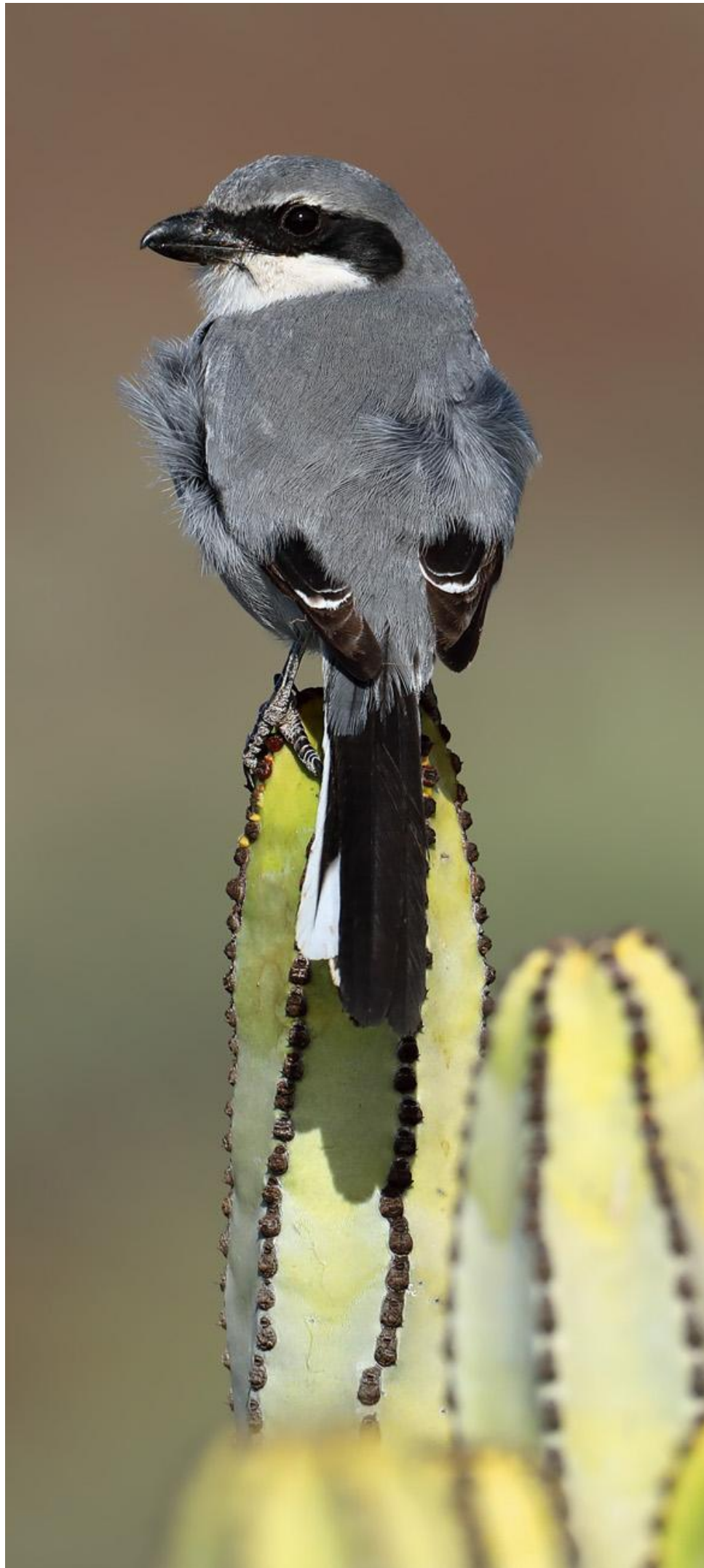
Tableau 1 : Équipe projet	5
Tableau 2 : Date et conditions des prospections de terrain	5

Index des figures

Figure 1 : Localisation du projet	6
Figure 2 : Photos de l'aire d'étude	7
Figure 3 : Aménagements projetés (APD, Atelier Roberta 2026)	7
Figure 4 : Plan masse (extrait APD, atelier Roberta 2026)	8
Figure 5 : Aménagements pour la faune (extrait APD, Atelier Roberta 2026)	9
Figure 6 : Extrait de l'OBV (Cbn, 2026)	11
Figure 7 : Pin Parasol accueillent un couple de Chardonneret (Biotope, 2026)	13
Figure 8 : Platane favorable aux oiseaux cavernicoles (Biotope, 2026)	14

Index des cartes

Carte 1 : Zonages du patrimoine naturel autour du projet	10
Carte 2 : Projet et zone de vigilance de l'Azuré du Serpolet	11
Carte 3 : Enjeux Faune sur le site	17
Carte 4 : Projet et enjeux Faune	18



Biotope Siège Social
22, boulevard Maréchal Foch
B.P. 58
34140 MÈZE
Tél. : +33 (0)4 67 18 46 20
www.biotope.fr

